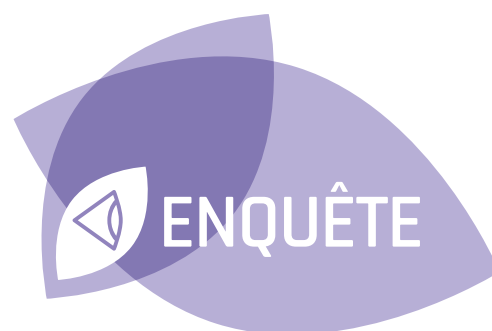




MIEUX CONNAÎTRE LES MONITEURS DE SURF

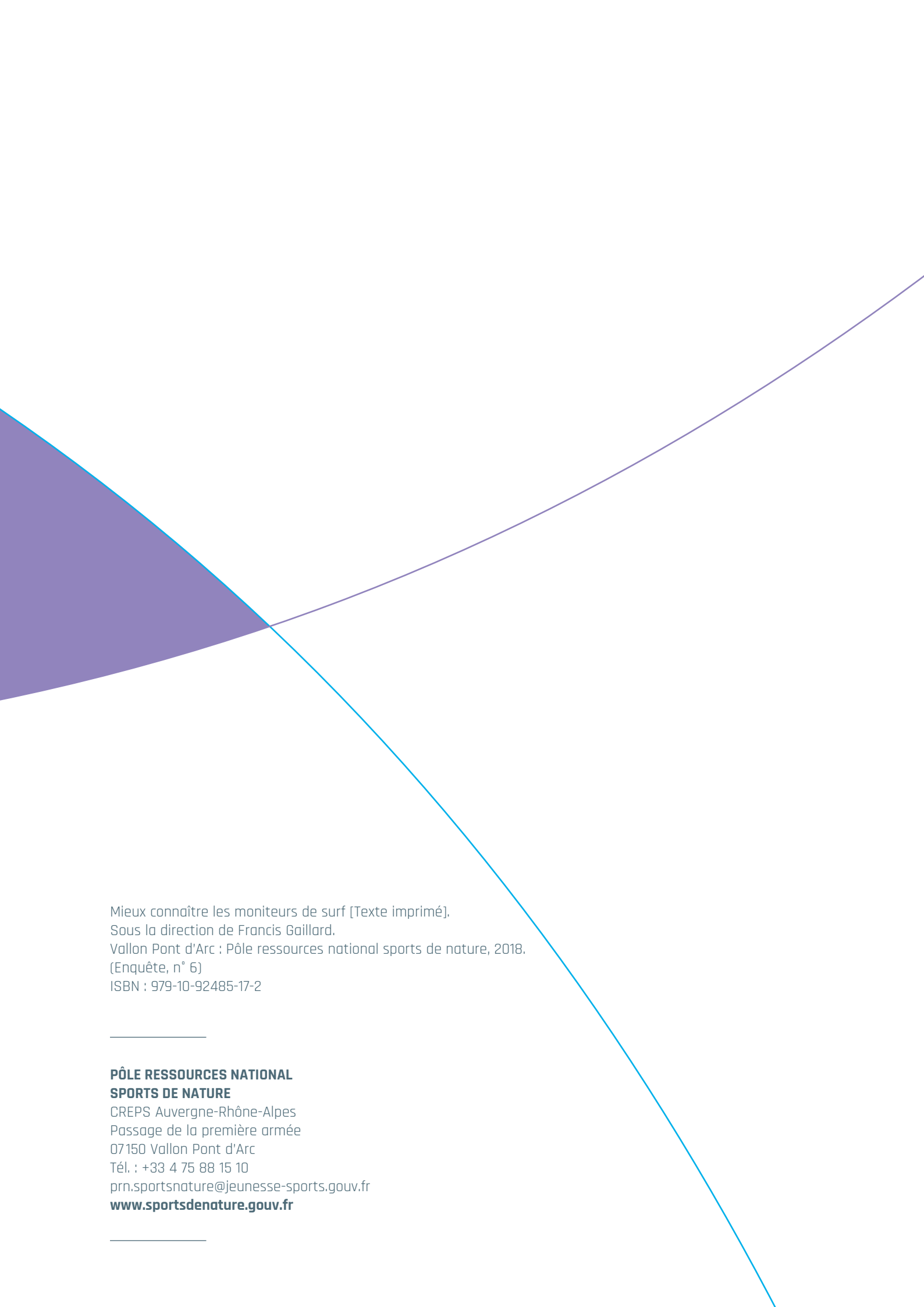


OBSERVATION > ENQUÊTE

MIEUX CONNAÎTRE LES MONITEURS DE SURF

Ouvrage collectif

Pôle Ressources National
Sports de Nature (PRNSN)



Mieux connaître les moniteurs de surf [Texte imprimé].
Sous la direction de Francis Gaillard.
Vallon Pont d'Arc : Pôle ressources national sports de nature, 2018.
(Enquête, n° 6)
ISBN : 979-10-92485-17-2

**PÔLE RESSOURCES NATIONAL
SPORTS DE NATURE**

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
Passage de la première armée
07150 Vallon Pont d'Arc
Tél. : +33 4 75 88 15 10
prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr
www.sportsdenature.gouv.fr

SOMMAIRE

P. 4 AVANT-PROPOS

P. 7 DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

01

LES PROFESSIONNELS DU SURF

P. 12 Qui sont-ils ?

P. 14 Quel est leur parcours
de formation ?

P. 18 Où sont-ils ?

02

L'EMPLOI DES PROFESSIONNELS DU SURF

P. 22 Comment exercent-ils ?

P. 24 Quels sont leur rythme et leur durée de travail ?

P. 28 Quel est leur cadre de travail ?

P. 29 Quels publics encadrent-ils ?

P. 31 Quelles fonctions exercent-ils ?

P. 32 Quelles activités encadrent-ils ?

P. 34 Quelles perspectives pour les professionnels ?

03

LA TYPOLOGIE DES MONITEURS DE SURF

P. 37 Trois profils types de moniteurs se dégagent

04

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

P. 44 Listes des sigles

AVANT-PROPOS

RENFORCER LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE SURF

La Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine et le Pôle ressources national sports de nature ont souhaité porter, avec leurs partenaires, un regard approfondi sur le métier de moniteur de surf en France.

En regard du fort potentiel de développement de cette activité surf sur le littoral et de l'augmentation constante du nombre d'éducateurs diplômés en surf, les services de l'État ont mesuré l'intérêt d'étudier cette profession réglementée.

Si le nombre et la répartition des éducateurs professionnels sont connus du fait de leur obligation de déclaration, il était difficile de cerner la réalité du métier de moniteur de surf, sans posséder des données sur l'exercice de la profession et son contexte. Or, contrairement à certaines idées reçues, l'enquête démontre que le travail de moniteur de surf constitue un véritable métier, souvent exercé à l'année. La professionnalisation des moniteurs de surf augmente régulièrement. À ce jour, plus de 1 000 éducateurs sont déclarés.

Cette enquête apportera des informations utiles aux organismes de formation et à leurs financeurs, qui plus est dans le contexte de la rénovation du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) et alors que, depuis 2008, le nombre de diplômes délivrés est à la hausse. En 2017, seuls trois établissements nationaux, car l'activité s'exerce dans un environnement spécifique, sont habilités à mettre en place une formation au BPJEPS Surf. Le CREPS de Nouvelle-Aquitaine à Talence organise, depuis 2008, des formations en partenariat avec la Fédération française de surf et l'UCPA à Lacanau et Soustons. L'École nationale de voile et des sports nautiques (Quiberon, Bretagne) dispense le BPJEPS depuis 2011. Le CREPS Pays de la Loire (Nantes) délivre le BPJEPS depuis 2014.

Cette enquête s'intègre dans une stratégie de structuration plus globale. En effet, la filière surf fait l'objet d'un accompagnement en région

Nouvelle-Aquitaine, porté par le GIP Littoral Aquitain et ses partenaires. Ce travail s'est concrétisé par la publication, en mars 2017, d'un diagnostic partagé de la filière surf, puis par la réalisation d'un guide régional (à paraître) destiné aux collectivités et aux professionnels afin de permettre un développement durable de l'activité.

Je tiens à saluer l'implication des partenaires institutionnels et des prestataires de ce projet, les monitrices et moniteurs ayant répondu au questionnaire, ainsi que l'ensemble du mouvement sportif et les collectivités territoriales qui apportent leur savoir-faire au quotidien et qui ont contribué à produire cet outil de grande qualité.

Patrick Bahègne
Directeur régional et départemental
de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion
sociale de Nouvelle-Aquitaine



UNE ENQUÊTE SUR LE MÉTIER DE MONITEUR DE SURF, POURQUOI ?

Introduit dans les années cinquante sur les plages du Pays Basque, le surf est une discipline sportive qui a atteint une notoriété certaine, portée par des valeurs liées à la liberté et à la nature, par la médiatisation des performances des surfeurs et par un art de vivre érigé en modèle. Son inscription au programme des Jeux olympiques de Tokyo 2020 et la perspective de Paris 2024 et de Los Angeles 2028 marquent une étape importante dans son développement. Cette discipline devient un atout touristique de premier plan, en atteste le grand nombre de « destinations surf » et l'augmentation du nombre de professionnels assurant l'enseignement de cette activité.

C'est pourquoi, la Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRDJSCS) de Nouvelle-Aquitaine, le Pôle ressources national sports de nature (PRNSN), la Fédération française de surf (FFS), l'École nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN) et l'Union nationale des centres de plein air (UCPA) ont souhaité mutualiser leur expertise pour réaliser une enquête sur le métier de moniteur de surf, afin de mieux le connaître.

Les résultats de l'enquête, présentés dans ce document, donnent une vision claire et précise du secteur professionnel de la glisse aquatique. Ils éclairent trois aspects de la vie professionnelle : les qualifications obtenues pour exercer contre rémunération la fonction de moniteur et les pratiques sportives encadrées, l'activité professionnelle déclarée (publics, périodes d'emploi, statuts) et enfin les perspectives de développement.

Les réponses apportées par les professionnels, mises en perspective par les membres du comité de pilotage de l'enquête, apportent donc un éclairage fondamental sur ce métier.

Mettre en adéquation la formation et l'emploi, alors que l'offre de prestations et les supports (stand up paddle, surf foil, surf sur vague artificielle, etc.) sont toujours plus variés, représente en effet un enjeu majeur pour le développement de l'activité surf comme pour la pérennité du métier de moniteur.

À l'aube de la rénovation du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) que le ministère des Sports a commencée et que les opérateurs de formation mettront en œuvre dès 2019, les enseignements de cette enquête sont à partager le plus largement possible.

Le comité de pilotage



LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

La base de données relative aux professionnels de surf susceptibles d'être en activité a été élaborée à partir du fichier national des éducateurs d'activités physiques et sportives (fichier EAPS) du ministère des Sports.

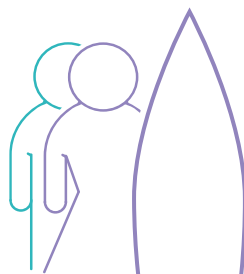
Sur un total de 906 professionnels ainsi identifiés, 700 ont pu être effectivement contactés par courriel et invités à répondre au questionnaire en ligne.

À l'issue de la phase d'enquête qui s'est déroulée de mi-octobre 2017 à mi-décembre 2017, 286 questionnaires ont été collectés, soit 41 % de la population contactée et près d'un tiers des professionnels identifiés (32 %).

Le premier objectif étant d'identifier les professionnels en activité¹ rémunérée dans le domaine du surf, 286 questionnaires (dont 231 complets²) ont été retenus.

Les résultats présentés dans ce document concernent principalement l'échantillon de 286 professionnels du surf en activité.

Il est à noter que cette enquête ne prend pas en compte les ressortissants européens qui ont demandé l'autorisation de libre prestation de service.



906
professionnels
identifiés



700
professionnels
contactés



3 mois
d'enquête



286
questionnaires
collectés

¹ En activité au moins 5 jours au cours des 12 derniers mois

² Au minimum 14 questions remplies sur 16 posées





01

LES PROFESSIONNELS DU SURF

Qui sont-ils ? P.12

Quel est leur parcours de formation ? P.14

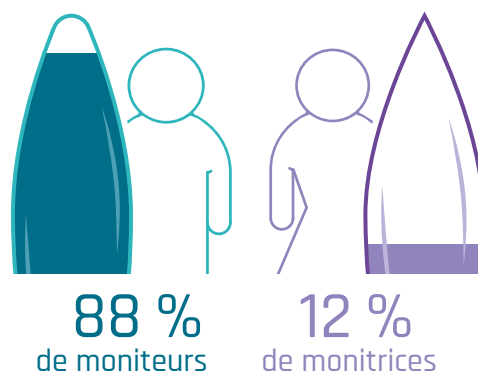
Où sont-ils ? P.18

QUI SONT-ILS ?

Un pourcentage peu élevé de monitrices, pourtant supérieur à celui relevé dans d'autres sports de nature.

Avec un taux de féminisation de 12 % seulement, la profession de moniteur de surf reste en majorité masculine¹, alors qu'en matière de pratique licenciée les femmes représentent 35 % des effectifs de la Fédération française de surf.

Il faut néanmoins remarquer que la part des femmes au sein des professionnels du surf est bien supérieure à celle constatée dans plusieurs enquêtes menées sur d'autres milieux professionnels des sports de nature (pêche 2 %, cyclisme 6 %, vol libre 6 %, spéléologie 7 %).

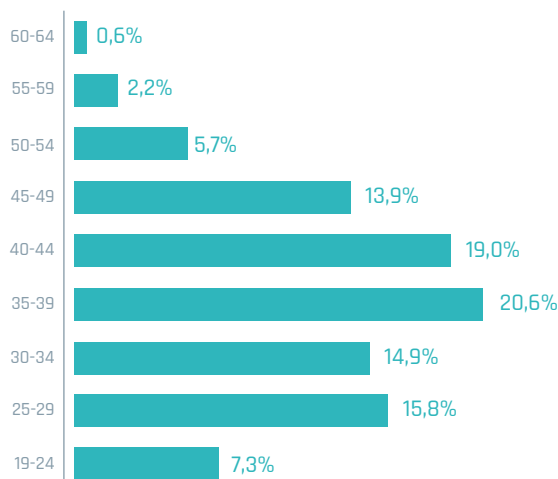


Les moniteurs de surf sont plutôt jeunes

Les valeurs issues de l'enquête et celles extraites de la base de données sur les éducateurs sportifs déclarés convergent en affichant respectivement un âge moyen de 37,3 et 37,7 ans.

Répartition des moniteurs de surf par tranches d'âge

Note de lecture : 20,6 % des moniteurs de surf font partie dans la tranche d'âge 35-39 ans.



Cette jeunesse relative -à comparer par exemple aux 44,6 ans d'âge moyen des moniteurs de vol libre- est confirmée par l'analyse des tranches d'âge, avec une faible proportion de plus de 45 ans (22,5 %) et seulement 8,5 % de moniteurs de plus de 50 ans.

Le constat d'une moyenne d'âge plus faible pour les monitrices (34,4 ans selon les valeurs calculées à partir de la base de données sur les éducateurs sportifs déclarés) pourrait traduire une évolution dans le métier différenciée pour les femmes.

¹ Taux de féminisation moyen des éducateurs sportifs en France : 32 % (Atlas 2015 des éducateurs sportifs déclarés. Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, 2015. www.sportsdenature.gouv.fr)

Un bon niveau d'étude

Les deux tiers des répondants (66,8 %) détiennent un baccalauréat et près de la moitié (47 %) ont en outre validé un diplôme de l'enseignement supérieur.

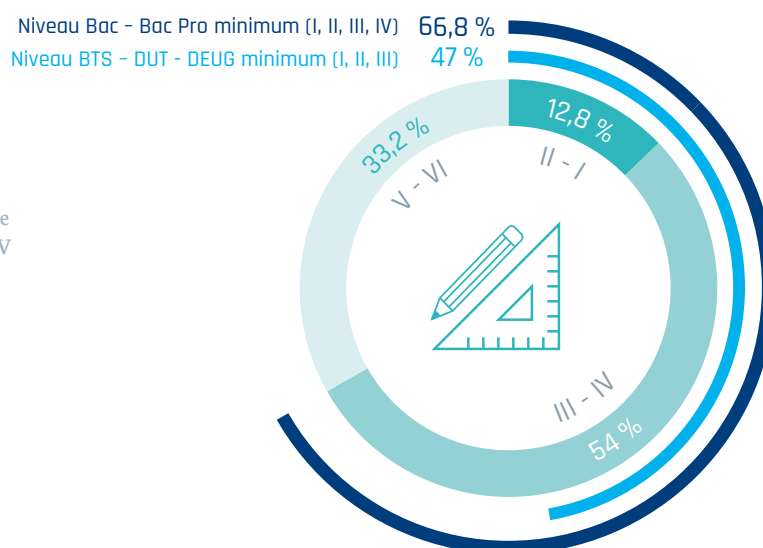
Les moniteurs de surf disposent d'un bagage scolaire situé au-dessus de la moyenne nationale¹.

Cela confirme une tendance observée chez les professionnels des sports de nature.

Niveau scolaire

Note de lecture : 54 % des moniteurs de surf ont un diplôme de niveau III ou IV (le plus élevé obtenu).

Niveau VI : Collège
Niveau V : CAP - BEP
Niveau IV : Bac - Bac Pro
Niveau III : BTS - DUT - DEUG
Niveau II : licence - maîtrise
Niveau I : DEA - DESS - Master



Des professionnels qui sont avant tout des pratiquants

Les professionnels interrogés gardent un lien fort avec la pratique puisqu'ils déclarent dans leur quasi-intégralité (99 %) conserver une pratique personnelle du surf, et près d'un moniteur sur cinq (19 % des répondants dont les questionnaires étaient complets) participe à des compétitions.

Des moniteurs proches de la Fédération française de surf, mais faiblement syndiqués

Plus de 60 % (62,1 %) des moniteurs répondants sont licenciés à la Fédération française de surf.

Quant à ceux qui déclarent adhérer à un syndicat professionnel ou à une organisation syndicale, ils sont peu nombreux (5,7 %), beaucoup moins présents que dans d'autres métiers tels que le vol libre ou la pêche de loisir par exemple (42 % des répondants pour chacun de ces deux secteurs professionnels).



Une profession masculine mais...

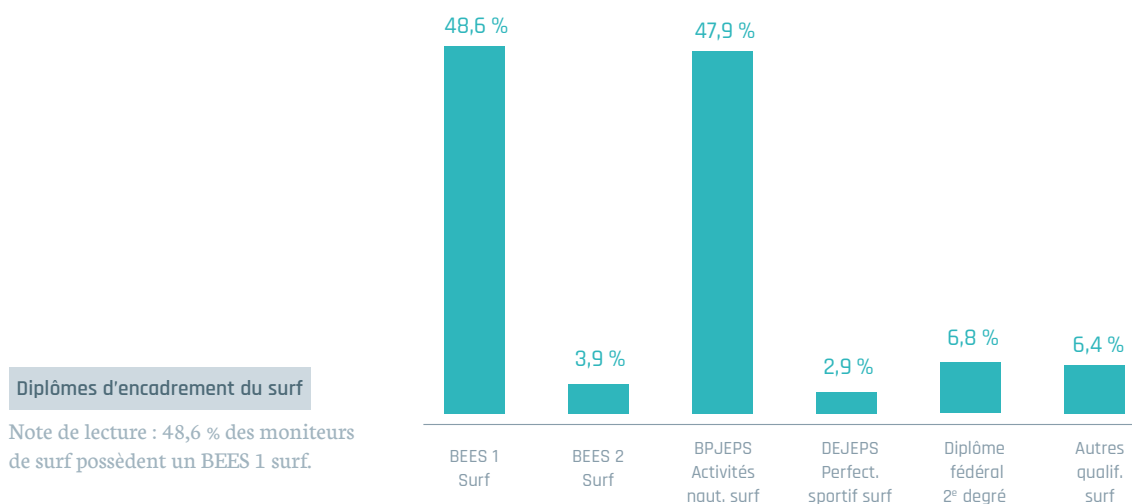
Même si le nombre de femmes est plus important chez les moniteurs de surf que dans d'autres sports de nature, les moniteurs de surf sont très largement des hommes, plutôt jeunes et dotés d'un bon niveau scolaire, particulièrement attachés à conserver une pratique personnelle du surf.

¹ Regards croisés sur le secteur des activités sportives et le métier d'éducateur sportif. Mickaële Molinari, Jean-François Lochet, et al. Céreq ; Ministère des Sports, 2018. Céreq enquêtes, n° 2

QUEL EST LEUR PARCOURS DE FORMATION ?

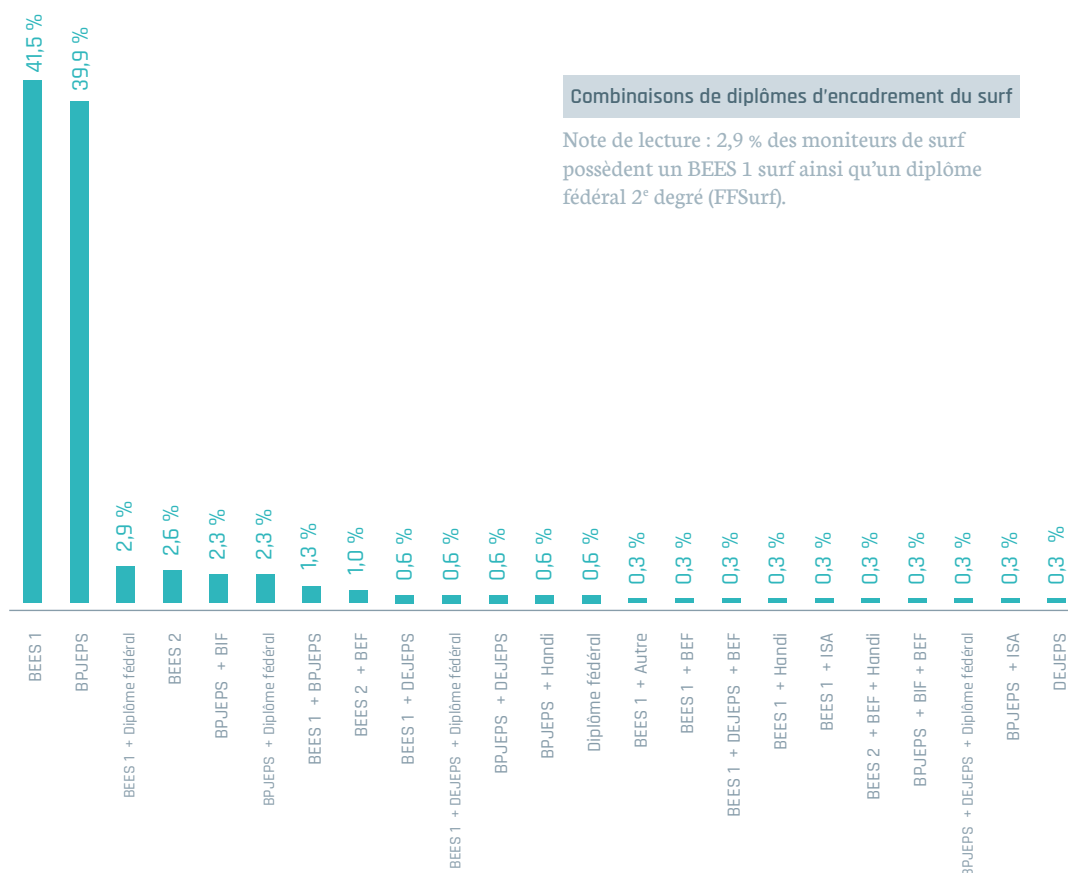
Les nouveaux diplômés s'installent

Si le brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) est encore le diplôme professionnel le plus fréquemment détenu par les répondants (52,5 %), l'écart avec le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) et diplômes d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) devient minime¹. En effet, 50,8 % des répondants sont titulaires d'un BPJEPS, d'un DEJEPS ou des deux.



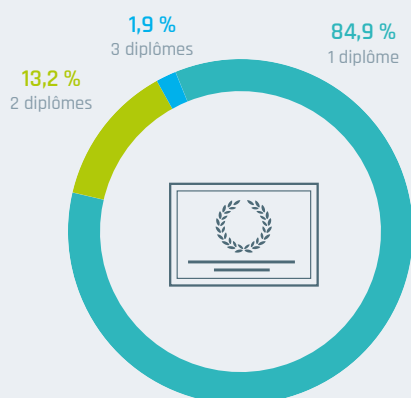
¹ Cela s'explique par le remplacement du BEES surf par le BPJEPS surf en 2008.





Nombre de diplômes surf cités

Note de lecture : La grande majorité des moniteurs de surf (84,9 %) possède un seul diplôme d'encadrement surf.



Des moniteurs qui détiennent, le plus souvent, un seul diplôme spécifique au surf

Les combinaisons de plusieurs diplômes spécifiques au surf sont minoritaires. En effet, la grande majorité des professionnels (84,9 %) est titulaire d'un seul diplôme dans ce domaine.

Si le nombre de titulaires du BEES 1 est plus important que le nombre de titulaires du BPJEPS, la tendance s'inverse en 2018.

Concernant les titulaires d'un diplôme fédéral de surf 2^e degré¹, qui ne représentent qu'une part réduite des répondants, il faut noter qu'ils exercent pour la plupart au titre d'un autre diplôme délivré par le ministère en charge des Sports (BEES, BPJEPS ou DEJEPS).

¹ Acquis avant le 28 août 2007, il permet d'enseigner le surf et le bodyboard à titre professionnel dans les établissements affiliés à la FFS ou agréés par elle, pendant les périodes de vacances scolaires d'été, sous conditions.

Multiquifiés : surf et autres sports de nature

38,9 % des répondants déclarent détenir un autre diplôme sportif en dehors du champ du surf.

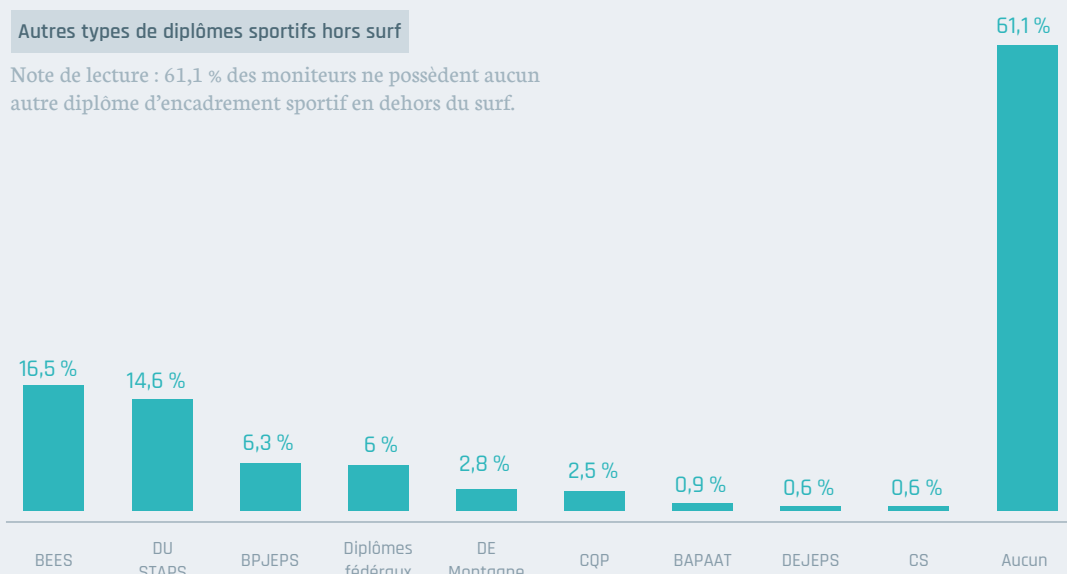
Cette proportion de professionnels multiquifiés dans le domaine du sport est comparable à celle observée dans le milieu du vol libre (42,4 %) mais reste inférieure aux valeurs recueillies auprès d'autres professionnels tels que ceux de la spéléologie (56 %) ou du

cyclisme (62 %). Par ailleurs, 14,6 % des moniteurs sont issus de la filière STAPS.

Les qualifications détenues se rattachent principalement à la montagne (moniteur de ski, guide de haute montagne, accompagnateur en moyenne montagne), puis au VTT, à l'escalade et aux sports d'eau vive, enfin au domaine aquatique avec la natation et la voile.

Autres types de diplômes sportifs hors surf

Note de lecture : 61,1 % des moniteurs ne possèdent aucun autre diplôme d'encadrement sportif en dehors du surf.



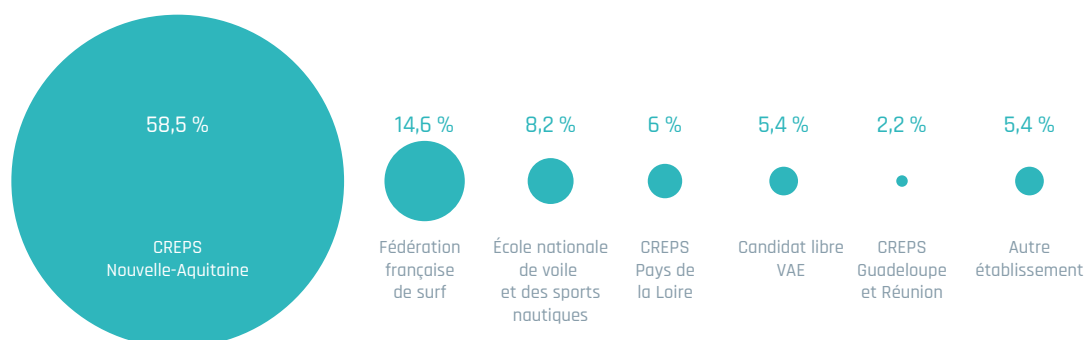
Diversité des parcours

Le nombre et la variété des établissements de formation sont sans doute à l'origine de la diversité des parcours de formation suivis par les moniteurs pour obtenir leur qualification professionnelle.

La répartition des organismes de formation semble être en adéquation avec les besoins des territoires. Notons une proportion non négligeable de professionnels ayant effectué une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Établissements de formation fréquentés

Note de lecture : 58,5 % des moniteurs de surf ont été formés au CREPS Nouvelle-Aquitaine.



Des pistes pour améliorer les contenus de formation

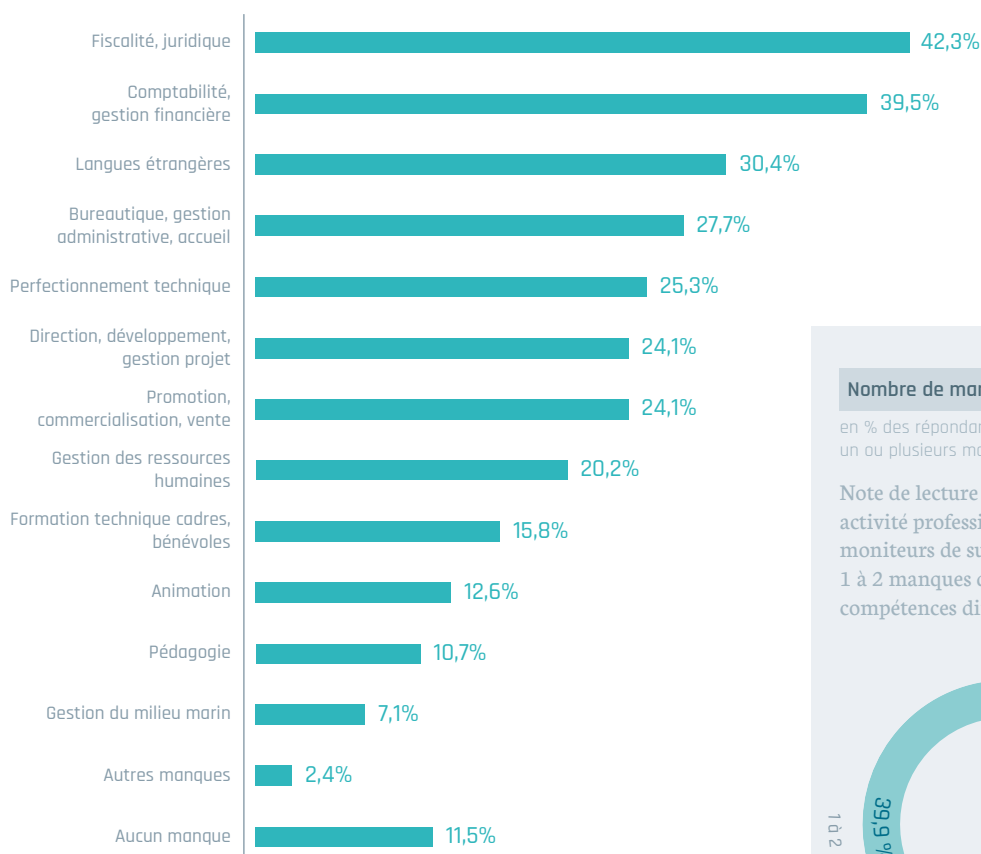
À la question « vos formations dans le champ du surf vous ont-elles bien préparé à l'exercice de votre métier actuel ? », les répondants ont attribué une note de 15 sur 20 en moyenne, légèrement plus élevée chez les titulaires du BPJEPS (15,3/20) que parmi les autres diplômés (14,4/20).

88 % des répondants déclarent néanmoins ressentir des manques de connaissances ou de compétences dans leur vie professionnelle actuelle, plus fréquemment dans le champ juridique et de la gestion administrative que sur des aspects sportifs ou pédagogiques.

Manques de connaissances ou de compétences ressentis

(en % des répondants ayant senti un ou plusieurs manques, n= 253)

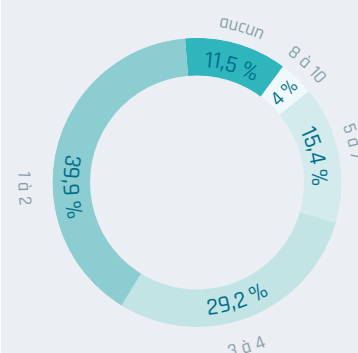
Note de lecture : 88 % des professionnels ont déclaré ressentir un manque de connaissances ou de compétences dans le cadre de leur activité professionnelle. Parmi eux, 42,3 % des moniteurs de surf ressentent un manque de connaissances et de compétences dans les domaines juridique et fiscal.



Nombre de manques mentionnés

(en % des répondants ayant senti un ou plusieurs manques, n= 253)

Note de lecture : Dans le cadre de leur activité professionnelle, 39,9 % des moniteurs de surf déclarent ressentir 1 à 2 manques de connaissances et de compétences différents.



Des professionnels spécialisés

La quasi-totalité des moniteurs est titulaire d'un seul diplôme spécifique à l'enseignement du surf. Ceux qui sont issus de la filière BPJEPS / DEJEPS tendent à devenir majoritaires, avec un poids important du BPJEPS, ce dernier semblant leur donner satisfaction en matière de préparation à un futur emploi. Néanmoins, des manques sont ressentis dans divers domaines, toutes filières confondues.

OÙ SONT-ILS ?

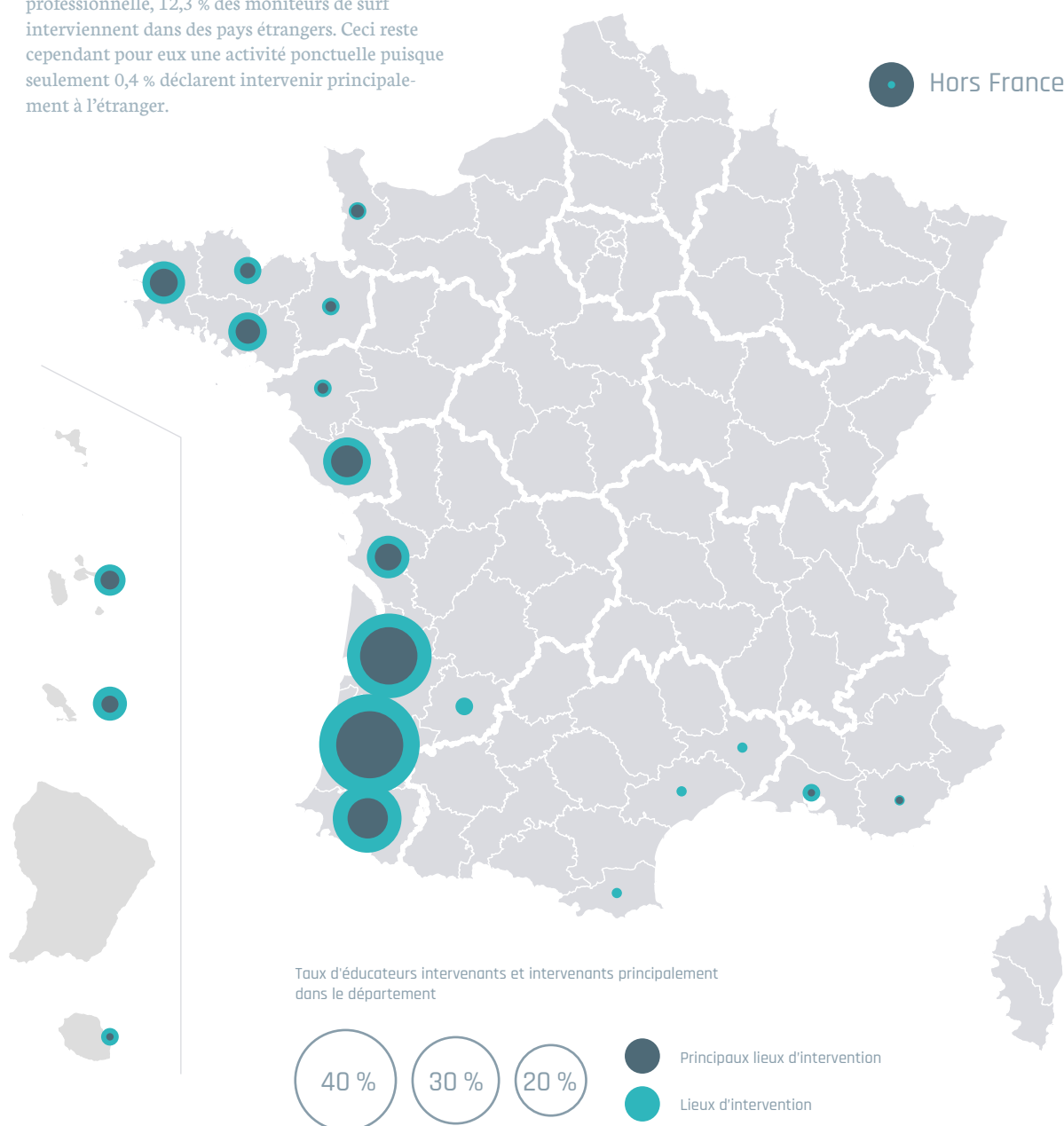
Une activité professionnelle principalement localisée sur le sud du littoral atlantique, mais pas exclusivement

Naturellement, l'enquête révèle une forte polarisation de l'activité professionnelle sur le littoral aquitain. Ainsi les Landes, la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques totalisent une part importante des départements d'exercice professionnel cités par les moniteurs : 74 % de leurs lieux d'intervention et 68 % des principaux lieux d'intervention.

Les départements situés plus au nord — de la Charente-Maritime à la Bretagne, ainsi que certains territoires ultramarins (DROM-COM) — se répartissent néanmoins une part significative de l'activité.

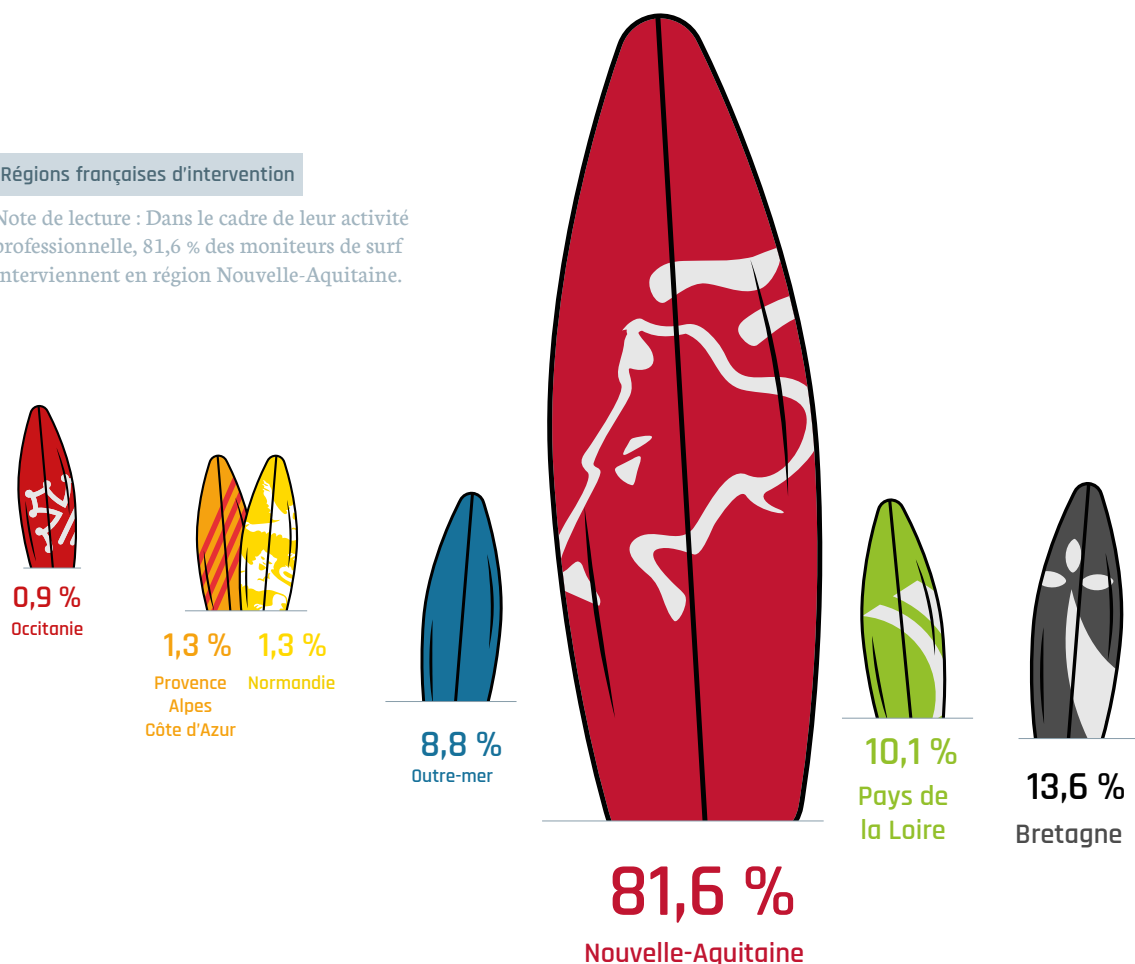
Lieux d'intervention

Note de lecture : Dans le cadre de leur activité professionnelle, 12,3 % des moniteurs de surf interviennent dans des pays étrangers. Ceci reste cependant pour eux une activité ponctuelle puisque seulement 0,4 % déclarent intervenir principalement à l'étranger.



Régions françaises d'intervention

Note de lecture : Dans le cadre de leur activité professionnelle, 81,6 % des moniteurs de surf interviennent en région Nouvelle-Aquitaine.



Des professionnels assez mobiles

Un tiers des professionnels répondants (33,3 %) sont amenés à intervenir hors de leur département de résidence. De plus, un quart des moniteurs interrogés (26,3 %) déclarent travailler dans plusieurs départements (10,6 % travaillant sur au moins trois lieux différents).

La proportion de répondants qui déclare intervenir hors de France métropolitaine est non négligeable puisque près d'un professionnel sur cinq (19,5 %) intervient dans les territoires ultramarins ou à l'étranger (Espagne, Portugal, Irlande, Maroc, Sénégal, Amérique latine, États-Unis, Australie et Nouvelle-Zélande).

Pour autant, l'analyse des principaux lieux d'intervention relativise la part de l'étranger au bénéfice des territoires ultramarins.

Cette proportion pourrait augmenter, car 44,6 % des moniteurs interrogés souhaitent intervenir dans d'autres lieux, hors métropole.





02

L'EMPLOI DES PROFESSIONNELS DU SURF

Comment exercent-ils ? **P. 22**

Quels sont leur rythme et leur durée de travail ? **P. 24**

Quel est leur cadre de travail ? **P. 28**

Quels publics encadrent-ils ? **P. 29**

Quelles fonctions exercent-ils ? **P. 31**

Quelles activités encadrent-ils ? **P. 32**

Quelles perspectives pour les professionnels ? **P. 34**

- Softtech -

COMMENT EXERCENT-ILS ?

Le surf comme socle de l'activité professionnelle

Plus de la moitié des répondants (55 %) ont pour seule activité professionnelle celle de moniteur de surf.

Parmi les autres, près de la moitié (46,8 %) déclarent que leur autre activité professionnelle a un lien étroit ou partiel avec le surf.

Une source principale de revenus pour la majorité des moniteurs

70 % des moniteurs tirent au moins la moitié de leur revenu global grâce à leur activité professionnelle dans le champ du surf.

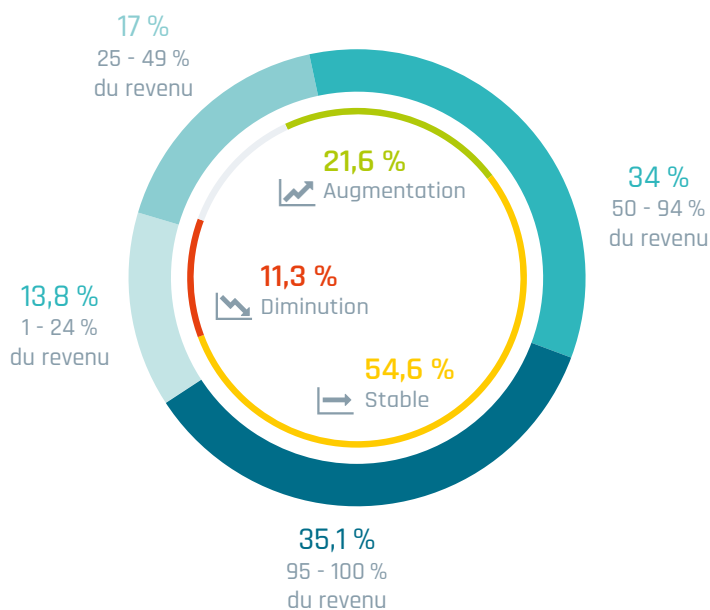
La tranche des moniteurs dont le revenu provient quasi-exclusivement du surf (au moins 95 % de leur revenu global), représente plus d'un tiers (35,1 %) des moniteurs. Cette proportion est la même que celle constatée pour les moniteurs de vol libre (38,8 %).

Il faut également noter que l'évolution de la part du revenu tirée de l'activité surf est jugée comme étant en augmentation pour un moniteur sur cinq (soit 21,6 % des répondants) et stable pour plus de la moitié (54,6 %) des répondants.

Part du revenu tirée de l'activité de moniteur de surf et son évolution

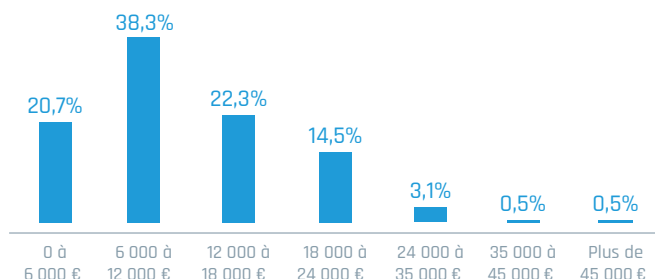
Note de lecture : 13,8 % des moniteurs de surf tirent entre 1 et 24 % de leur revenu annuel personnel grâce à leur activité de moniteur de surf.

21,6 % des moniteurs estiment que la part de leur revenu annuel personnel tiré de leur activité de moniteur de surf est en augmentation.



Revenus annuels

Note de lecture : 38,3 % des moniteurs de surf ont déclaré avoir un revenu annuel se situant entre 6 000 et 12 000 euros.



Une majorité de moniteurs salariés

Plus de la moitié des professionnels interrogés (60,7 %) exercent au moins en partie sous statut salarié et sont le plus souvent employés en contrat à durée déterminée (CDD).

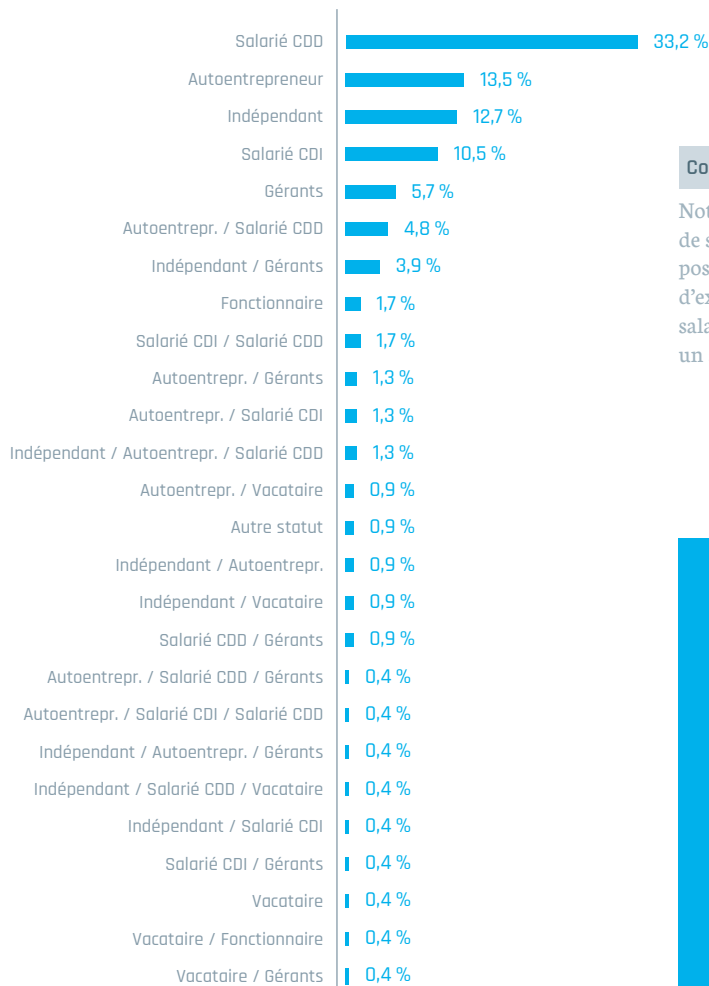
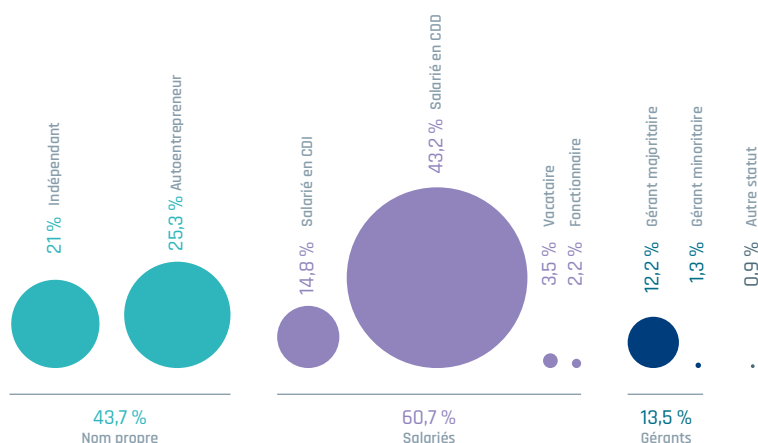
En outre, un tiers des répondants (33,2 %) travaille en CDD à titre exclusif, ce qui place ce statut en tête des

statuts juridiques d'exercice professionnel chez les moniteurs de surf.

On note également une proportion significative d'individus ayant au moins une activité sous le statut d'autoentrepreneur (25,3 %).

Statuts des éducateurs

Note de lecture : 21 % des moniteurs de surf ont un statut d'indépendant.



Combinaisons de statuts juridiques

Note de lecture : 33,2 % des moniteurs de surf sont salariés en CDD et ne possèdent pas d'autre statut. À titre d'exemple, 4,8 % des moniteurs sont salariés en CDD mais ont également un statut d'autoentrepreneur.



Un métier dont on peut vivre

Le surf apparaît comme une activité professionnelle à part entière : base principale de l'activité des moniteurs interrogés, il constitue la seule activité professionnelle pour plus de la moitié d'entre eux. Plus souvent salariés en CDD, ils retirent du surf près des deux tiers de leurs revenus en moyenne et sont 35 % à en vivre intégralement.

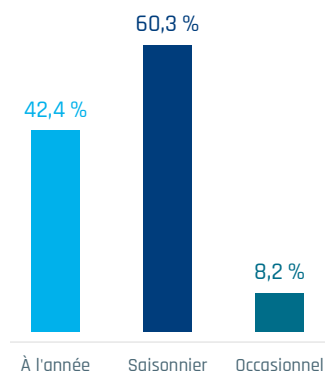
QUELS SONT LEUR RYTHME ET LEUR DURÉE DE TRAVAIL ?

Une activité professionnelle marquée par la saisonnalité et exercée à temps plein

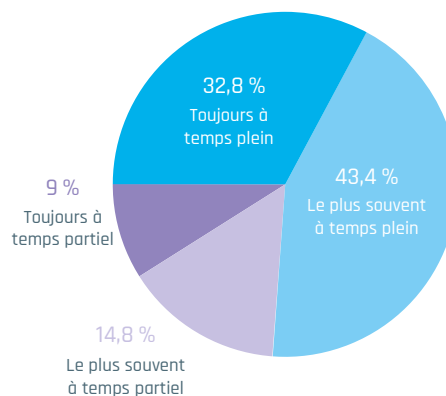
Une forte proportion (60,3 %) des moniteurs interrogés exerce de manière saisonnière. Cette caractéristique est encore plus marquée chez les salariés en CDD (83,8 %). Néanmoins, la part des répondants qui déclarent travailler à l'année est significative (42,4 %) et déconstruit l'image d'une activité purement saisonnière.

De même, les moniteurs qui travaillent le plus souvent ou toujours à temps plein sont largement majoritaires, ils représentent les trois quarts des répondants (76,2 %).

Périodes d'emploi



Temps de travail, à temps plein ou partiel



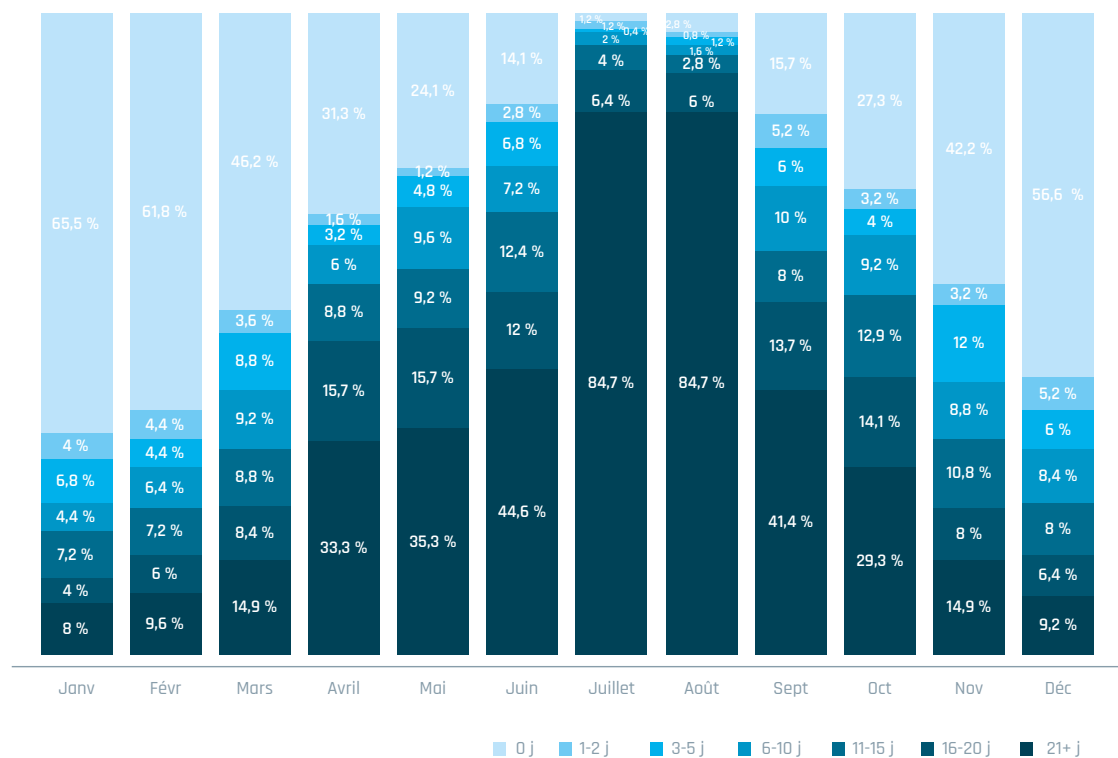
Une activité largement conditionnée par la saison touristique estivale

Même si une part d'activité subsiste toute l'année, la répartition mensuelle des jours travaillés reflète le poids important des mois d'été dans l'activité des professionnels du surf.

Des pics d'activité sont constatés, en particulier en juillet et août, mois durant lesquels globalement près de 85 % des moniteurs travaillent au moins 21 jours par mois.

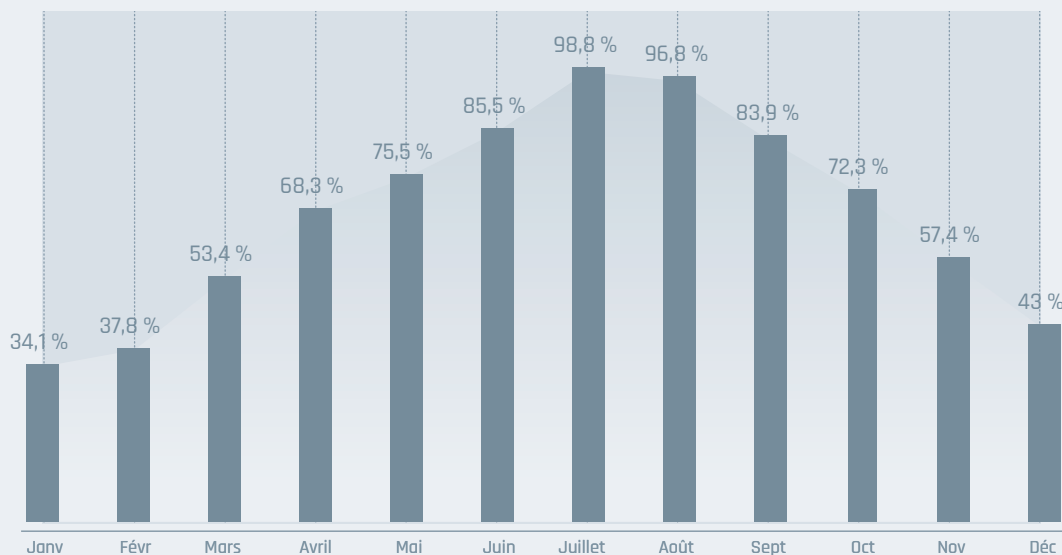
Nombre de jours travaillés par mois

Note de lecture : En moyenne, 84,7 % des moniteurs de surf ont travaillé 21 jours ou plus durant le mois de juillet 2017.



Proportion d'éducateurs en activité par mois

Note de lecture : 98,8 % sont en activité professionnelle dans le champ du surf durant le mois de juillet.

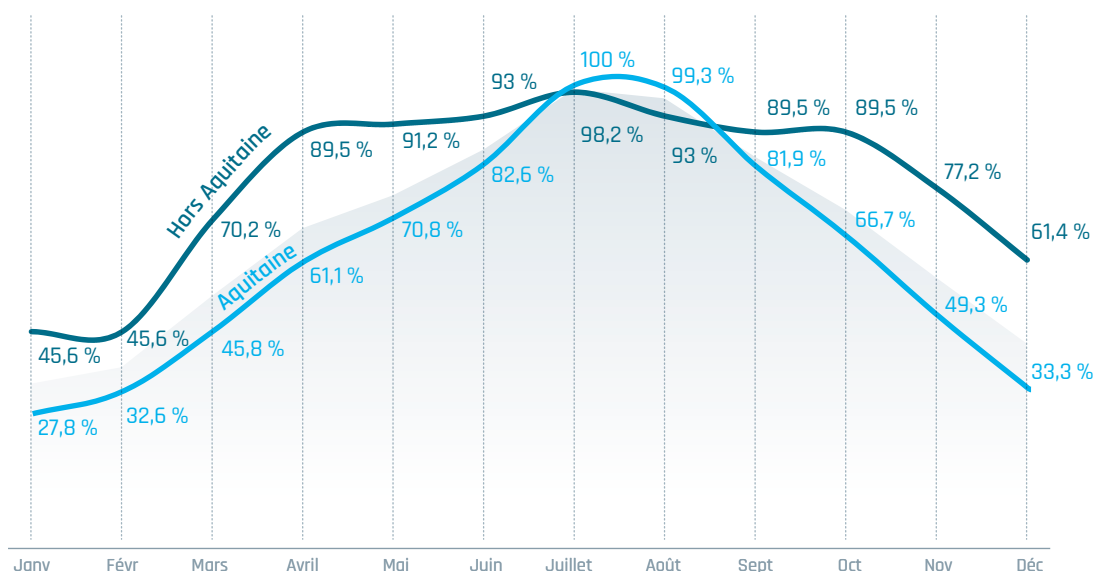


Une activité largement conditionnée par la saison touristique estivale (suite)

Le pic estival d'activité des moniteurs de surf aquitains est plus marqué que la moyenne nationale, alors que les taux d'activité des autres mois sont en dessous.

Proportion d'éducateurs en activité par mois en Aquitaine et hors Aquitaine

(en % de répondants. Aquitaine, n=144 ; Hors Aquitaine, n=57)



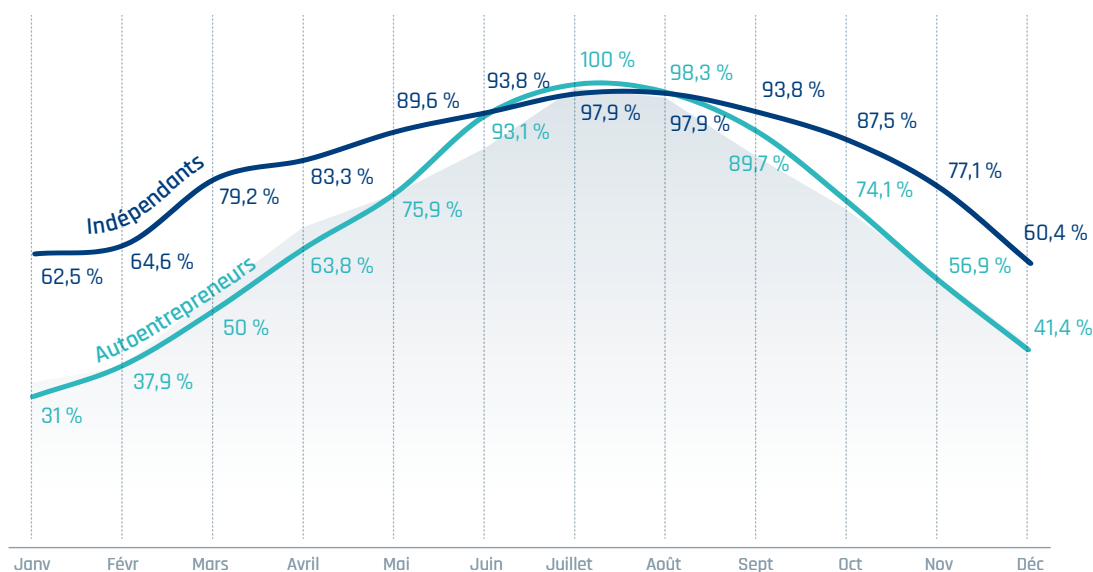
Note de lecture : 100 % des éducateurs surf en Aquitaine étaient en activité durant le mois de juillet 2017 contre 98,2 % des éducateurs surf hors Aquitaine.

De même, le croisement du statut juridique d'emploi et du taux d'activité mensuel confirme que ce sont principalement les professionnels exerçant sous le statut

d'autoentrepreneur, puis les salariés en CDD dans une moindre mesure, qui ont les rythmes d'activité les plus conditionnés par la saisonnalité.

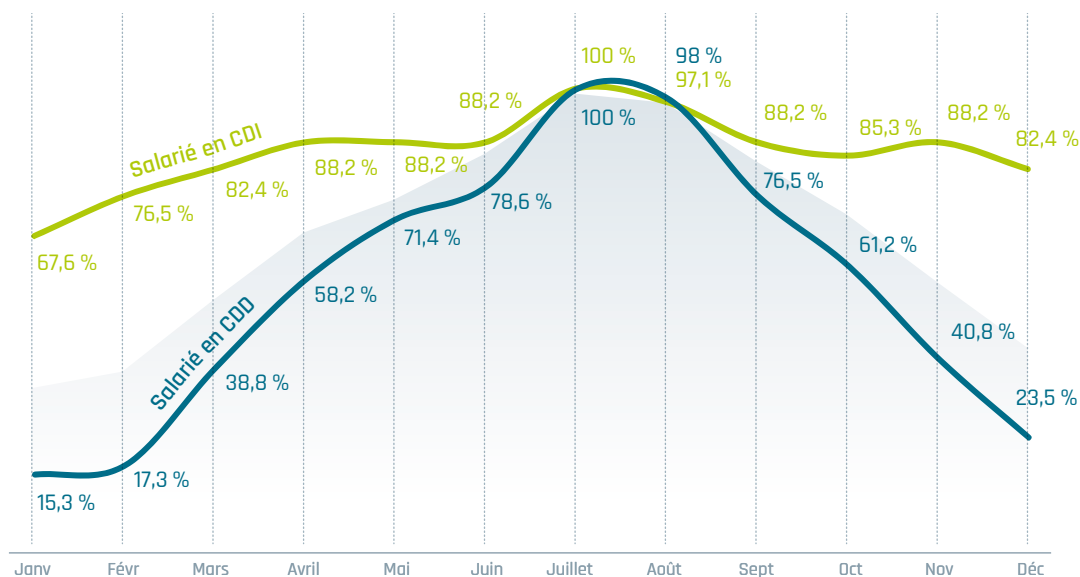
Proportion d'éducateurs au statut autoentrepreneurs et indépendants en activité par mois

(en % de répondants, autoentrepreneurs, n=58 ; indépendants, n=48)



Proportion d'éducateurs salariés en CDI et en CDD, en activité par mois

(en % de répondants, CDI, n=34 ; CDD, n=98)



QUEL EST LEUR CADRE DE TRAVAIL ?

Les cadres d'interventions sont assez diversifiés

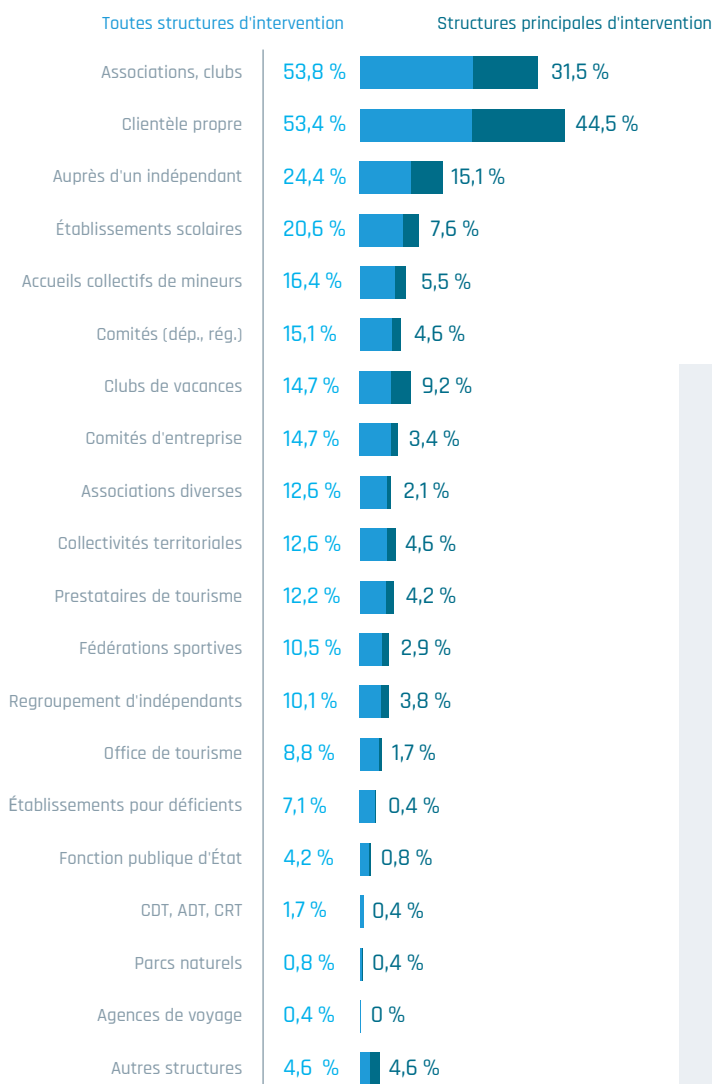
Derrière le chiffre moyen de trois structures d'intervention par moniteur, se cachent des disparités importantes entre, d'une part 41,9 % des répondants qui font état d'un seul type de structure d'intervention et d'autre part, les 19,4 % qui déclarent travailler dans le cadre de plus de cinq structures.

Les moniteurs travaillent en majorité auprès d'associations et de clubs sportifs, ainsi que pour leur propre clientèle.

Néanmoins, ils sont plus nombreux à intervenir à titre principal auprès de leur clientèle propre (44,5 %) qu'auprès d'associations (31,5 %).

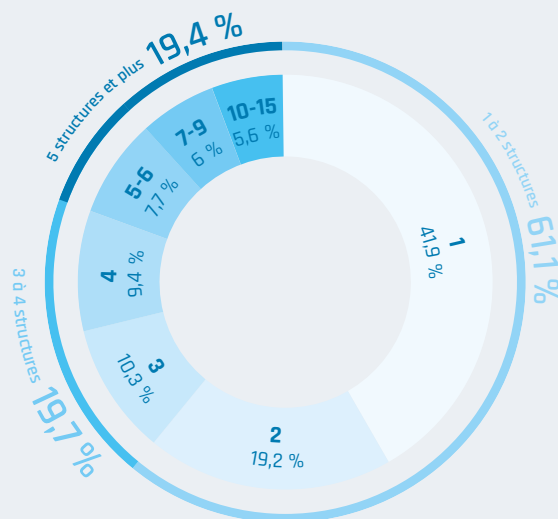
Les structures d'intervention

Note de lecture : 53,8 % des moniteurs de surf interviennent auprès de clubs et d'associations sportives. 31,5 % des moniteurs de surf interviennent principalement dans des clubs et associations sportives.



Nombre de types de structures d'intervention

Note de lecture : 41,9 % des moniteurs de surf interviennent auprès d'une seule structure.



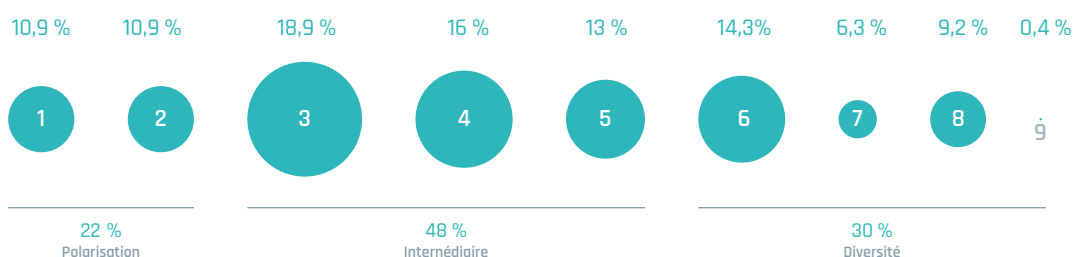
QUELS PUBLICS ENCADRENT-ILS ?

Des publics variés, dont une part importante de touristes et particuliers

Plus des trois quarts des moniteurs de surf (78 %) travaillent avec au moins trois types de publics différents, 30 % allant même au-delà de cinq types différents.

Nombre de publics encadrés

Note de lecture : 18,9 % des moniteurs encadrent trois types de publics différents.



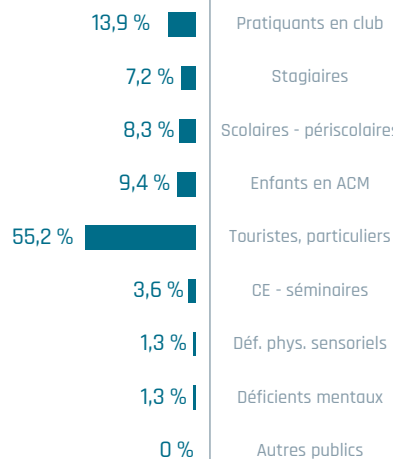
L'examen de l'affectation du temps de travail des moniteurs consacré à chaque type de public permet de relativiser le classement initial des types de publics encadrés, et confirme la prédominance des publics touristes et particuliers dont l'encadrement représente 55,2 % du temps de travail des moniteurs.

Le fait que 97 % des répondants déclarent pouvoir s'exprimer dans une langue étrangère, principalement l'anglais, peut être corrélé au poids du public constitué par les touristes.

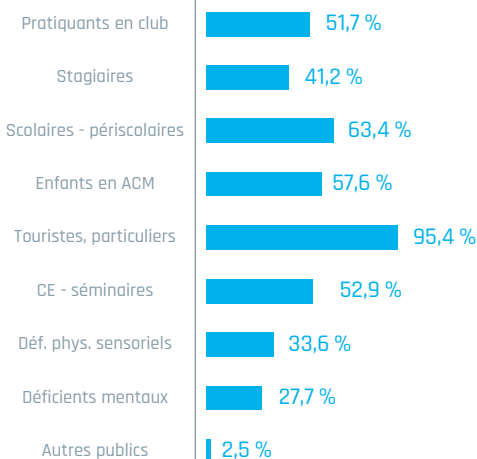
Poids des types de publics encadrés

Note de lecture : 95,4 % des moniteurs de surf encadrent des touristes et des particuliers, ce type de public représente plus de la moitié de leur temps de travail (55,2 %).

en % du temps de travail



en % des éducateurs





Toutes les tranches d'âge, mais priorité aux mineurs

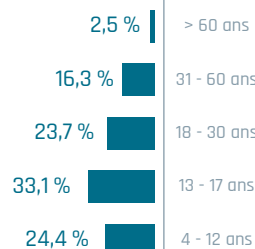
Bien que la plupart des moniteurs encadrent des personnes de tous les âges, dans une moindre fréquence pour les publics âgés de plus de 60 ans, ce sont les mineurs qui occupent la plus grande partie de leur temps de travail (57,5 %).

Il est intéressant de mettre ce constat en relation avec le temps d'activité consacré aux publics scolaires, périscolaires et enfants en structures d'accueil collectif de mineurs (cf. p. 29).

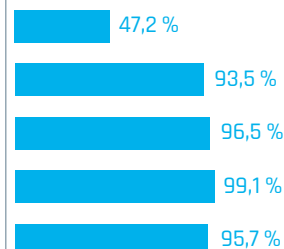
Taux d'encadrement des différents âges

Note de lecture : 95,7 % des éducateurs encadrent des enfants de 4 à 12 ans, ce type de public représente 24,4 % de leurs temps de travail.

en % du temps de travail



en % des éducateurs



L'encadrement des jeunes, une dominante

Tournée vers des publics variés, l'activité des moniteurs de surf se polarise néanmoins de manière assez nette sur les touristes et particuliers ainsi que sur les différents publics que constituent les mineurs.

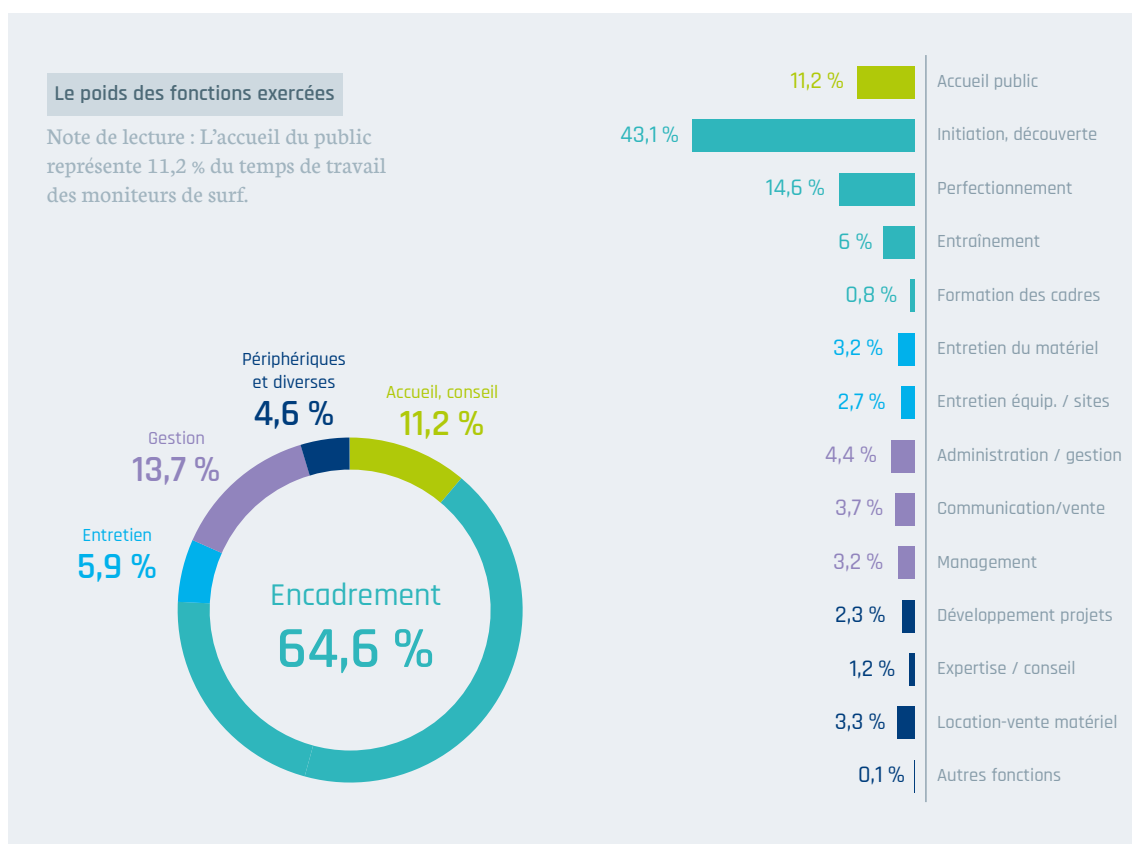
QUELLES FONCTIONS EXERCENT-ILS ?

L'encadrement prédomine, notamment en initiation-découverte

L'encadrement constitue le cœur de métier des professionnels du surf (64,6 % du temps de travail).

L'encadrement lors de séances d'initiation et de découverte représente 43,1 % du temps de travail du moniteur, l'encadrement technique (perfectionnement, entraînement, formation de cadres) ne représente que 14,6 % du temps de travail. Cette prédominance de

l'encadrement de découverte peut s'expliquer notamment par le contexte touristique dans lequel s'exerce une part importante de l'activité pour de nombreux moniteurs.



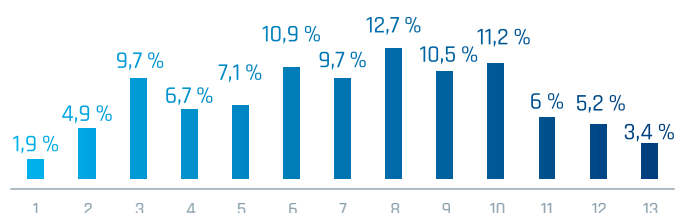
Un nombre élevé de fonctions

L'analyse du nombre de fonctions exercées par les moniteurs révèle un nombre moyen de 7,2 fonctions différentes par moniteur et met aussi en évidence une proportion importante de professionnels (58,7 %) qui

exercent plus de 6 fonctions. Un quart des moniteurs (25,8 %) déclarent intervenir sur plus de 10 fonctions.

Nombre de fonctions citées par les éducateurs

Note de lecture : 12,7 % des moniteurs de surf citent intervenir dans 8 fonctions différentes.



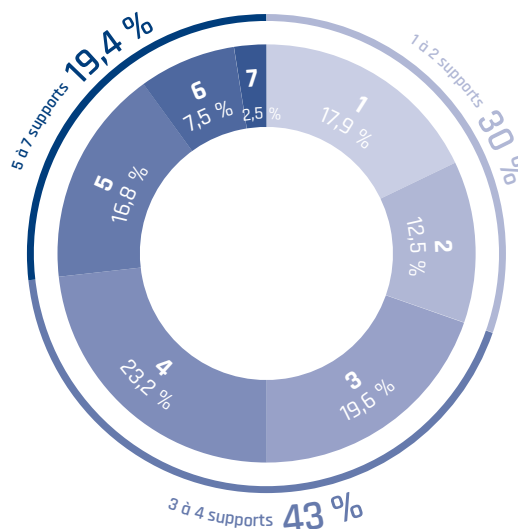
QUELLES ACTIVITÉS ENCADRENT-ILS ?

Plusieurs supports d'activités utilisés, mais le surf reste l'activité de base

Surf, bodyboard, stand up paddle, longboard... la majorité des moniteurs de surf exercent en utilisant un éventail de supports d'activité (plus de trois supports différents en moyenne) qui leur permet de s'adapter aux conditions météorologiques et aux publics.

Nombre de supports proposés

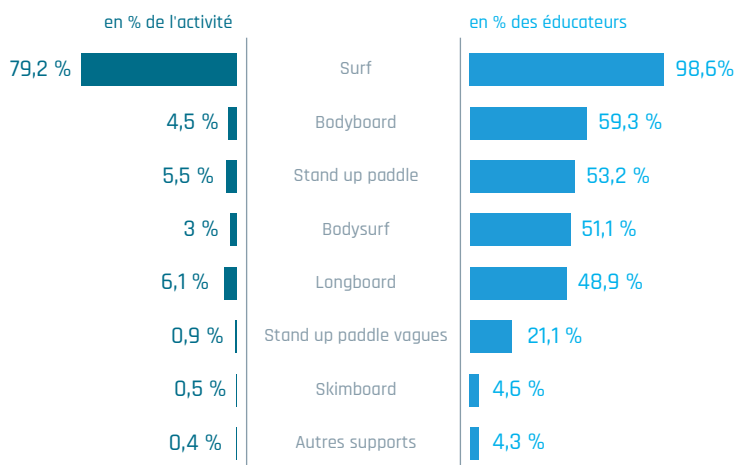
Note de lecture : 17,9 % des moniteurs de surf propose un seul support d'activité. Précisons que le surf est l'unique support d'activité proposé pour 17,5 % des moniteurs.



L'activité surf est proposée par la quasi-totalité des éducateurs (98,6 %) et 17,5 % en font leur support exclusif de leur offre. Les moniteurs consacrent en moyenne 79,2 % de leur temps de travail à l'encadrement de l'activité surf.

Importance relative des supports techniques : taux d'utilisation et part du temps de travail

Note de lecture : 98,6 % des moniteurs proposent d'encadrer du surf, cette activité représente 79,2 % de leur activité professionnelle.



Des professionnels polyvalents

Polyvalents dans les fonctions qu'ils exercent, les moniteurs de surf ont pour la plupart une activité centrée sur l'encadrement, en particulier pour de l'initiation-découverte. Si le surf reste le support incontournable des activités qu'ils proposent, il n'est exclusif que pour une minorité d'entre eux, le longboard, le SUP ou le bodyboard complètent l'activité de la plupart des moniteurs de surf.



QUELLES PERSPECTIVES POUR LES PROFESSIONNELS ?

Une évolution dans le statut professionnel

Plus des trois quarts des moniteurs interrogés (78 %) font état de leur souhait de changer de statut juridique pour exercer leur activité dans le surf. Ils sont 43,2 % à exprimer l'intention de créer une entreprise ou d'évoluer vers un statut d'autoentrepreneur.

Renforcer ou introduire des fonctions à valeur ajoutée

Que ce soit pour développer des fonctions déjà exercées (86,7 %) ou en ajouter de nouvelles à leur activité (79,9 %), une très large proportion des répondants souhaite faire évoluer son poste de travail.

Les pistes les plus souvent évoquées sont les fonctions d'encadrement technique (perfectionnement, entraînement, formation des cadres) et celles liées au développement de projet ou à la communication / vente.

En quête de nouveaux publics

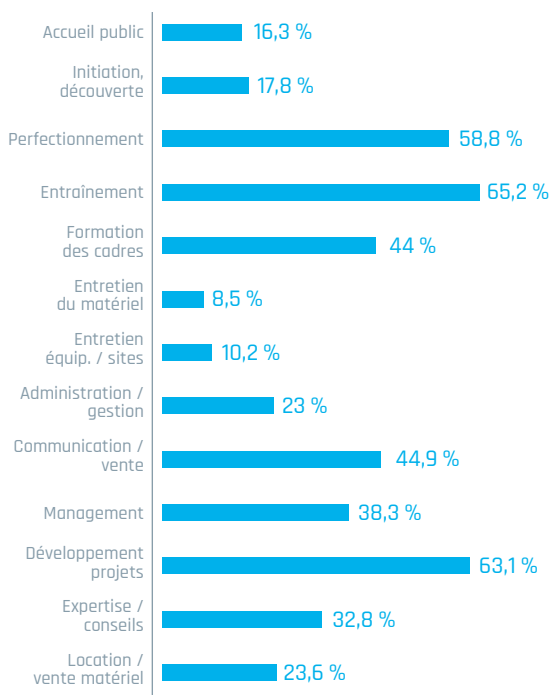
Une très large majorité de moniteurs (94 %) exprime le souhait d'intervenir auprès de nouveaux publics.

Les moniteurs citent en moyenne 1,7 public auprès duquel ils voudraient travailler.

Parmi les publics les plus fréquemment cités, c'est la clientèle des comités et séminaires d'entreprise, peut-être plus solvable, qui semble la plus attractive devant les scolaires et périscolaires.

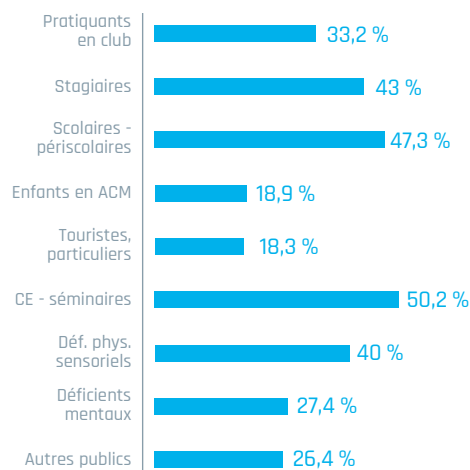
Proportion d'éducateurs souhaitant développer la fonction parmi ceux qui la proposent

Note de lecture : 16,3 % des éducateurs qui accueillent et conseillent du public souhaitent le faire davantage.



Proportion d'éducateurs souhaitant intervenir auprès des publics parmi ceux qui ne le font pas déjà

Note de lecture : 33,2 % des éducateurs qui n'encadrent pas de pratiquants en club aimeraient le faire dans le futur.





Les marges de progression attractives du SUP

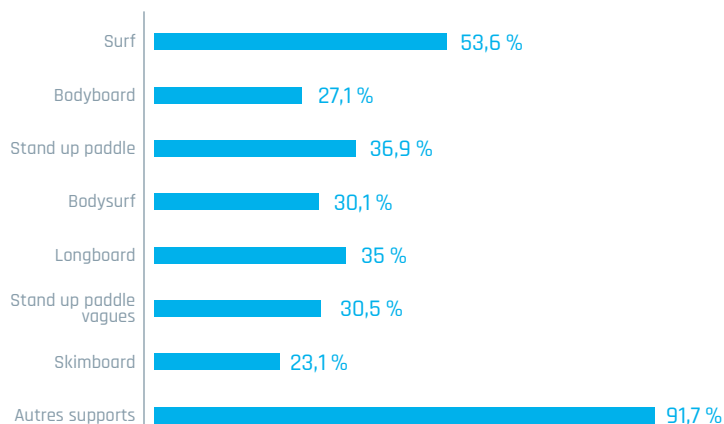
Outre le développement de leur support de prédilection qu'est le surf, les professionnels interrogés mentionnent préférentiellement le SUP en tant que support à développer, devant le longboard.

Que ce soit pour ceux qui l'utilisent déjà, et plus encore pour ceux qui ne le proposent pas actuellement, le SUP semble bien être le porteur principal de perspectives de développement et de diversification pour les professionnels du surf.

Proportion d'éducateurs souhaitant développer le support actuel considéré

(en % des répondants aux questions sur les supports utilisés)

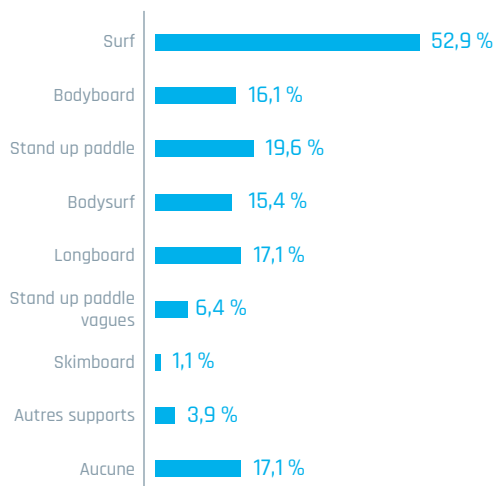
Note de lecture : 53,6 % des éducateurs qui utilisent le support surf souhaitent le développer.



Proportion d'éducateurs souhaitant développer le support parmi ceux qui le proposent

(en % des éducateurs proposant le support considéré)

Note de lecture : 52,9 % des éducateurs souhaitent développer le surf, support qu'il utilisent déjà.





03

LA TYPOLOGIE DES MONITEURS DE SURF

Trois profils types de moniteurs
de surf se dégagent

P.38



TROIS PROFILS TYPES DE MONITEURS DE SURF SE DÉGAGENT

Salarié technicien en club (28 %)

Le plus souvent employé d'une association, ce moniteur est spécialiste de l'encadrement technique : entraînement, formation des cadres, perfectionnement.

Il intervient également à d'autres niveaux dans sa structure : développement de projets, entretien... En matière d'encadrement, c'est celui qui utilise le plus de supports techniques : surf, bodysurf, bodyboard, stand up paddle... C'est le moniteur qui travaille auprès de la plus grande variété de publics, en particulier les pratiquants en club, les stagiaires en formation, les déficients physiques ou mentaux. D'ailleurs, il consacre aux publics précités la moitié de son temps d'encadrement, dont un tiers aux seuls pratiquants en club.

Trois structures d'intervention caractérisent son cadre d'exercice : les clubs et associations, les comités sportifs départementaux ou régionaux et la fédération. Surreprésenté hors Aquitaine (Poitou-Charentes, Pays de la Loire...) il intervient plus que les autres à l'extérieur de son département.

Gestionnaire polyvalent (33 %)

Plus âgé, ce moniteur est également le plus polyvalent. Dans la plupart des cas indépendant (43 %) ou gérant d'entreprise (40 %), il est celui qui se consacre le plus aux fonctions hors encadrement et notamment à celles qui ont trait à la gestion (administration/gestion, commercialisation/vente, management de personnel) puisqu'elles représentent près de 25 % de son temps de travail.

Il intervient aussi au niveau des autres dimensions de l'activité : entretien, location-vente de matériel... Il s'adresse à un public diversifié au premier rang duquel

figurent les touristes et les particuliers, auxquels il consacre 61 % de son temps d'activité. Il intervient également auprès d'une grande diversité de structures (offices de tourisme, prestataires de tourisme, accueils collectifs de mineurs...) en complément de son activité tournée vers sa propre clientèle. En matière de support technique, il accorde une place significative au longboard et au stand up paddle.

C'est le moniteur dont la période d'activité dans le surf est la plus longue avec en moyenne douze ans de carrière.

Saisonnier spécialisé (39 %)

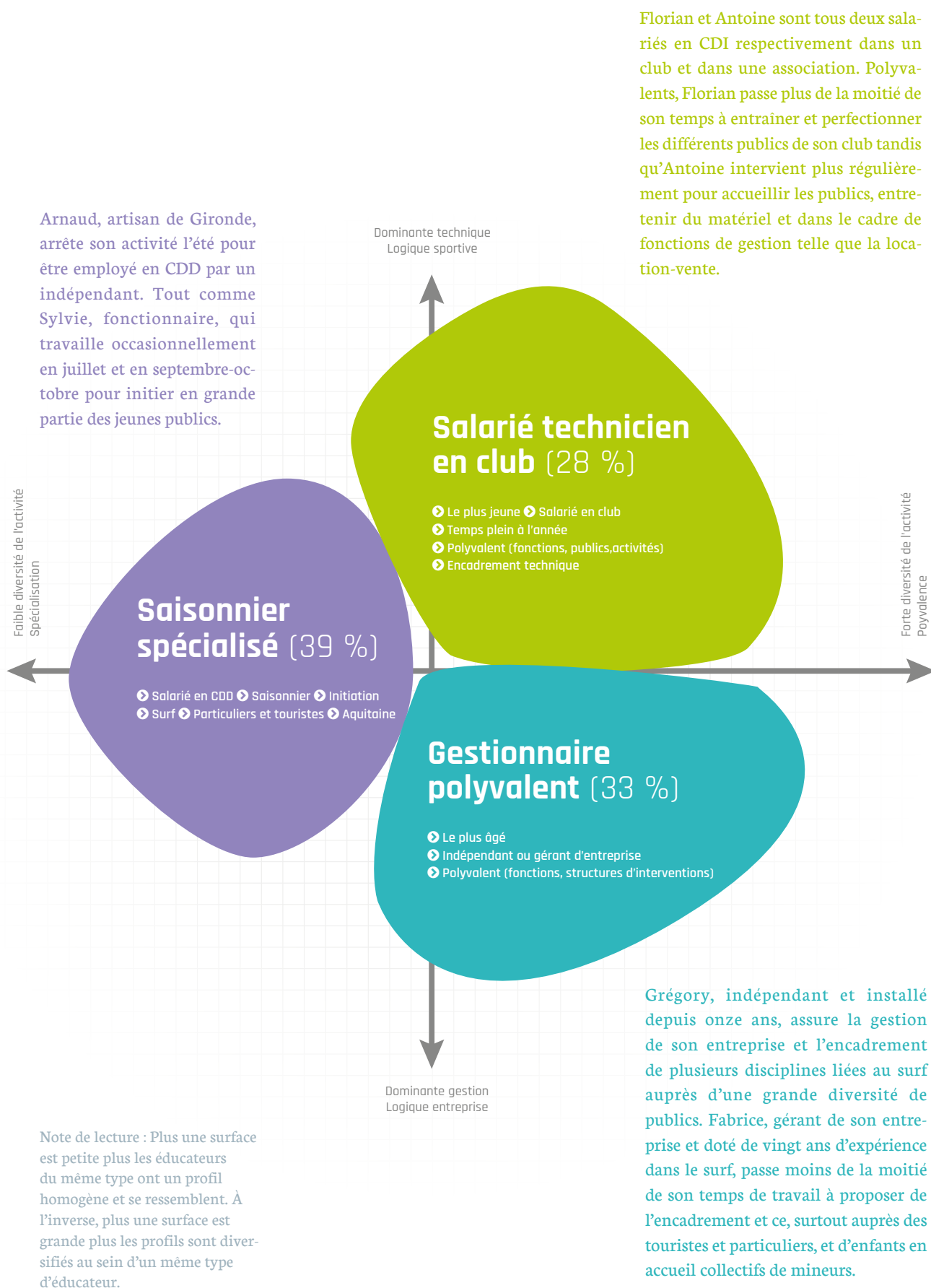
Surreprésenté sur le littoral aquitain et présentant le plus fort taux de monitrices, cet éducateur consacre l'essentiel de son temps à encadrer des séances d'initiation et de découverte du surf. En effet, il consacre plus de la moitié de son temps de travail à l'encadrement d'initiation et 84 % de son temps d'encadrement est consacré au surf. Son activité est concentrée sur la saison estivale, en effet, il est saisonnier et son activité peut s'étaler du mois de mai jusqu'au mois de septembre.

Il intervient principalement auprès de particuliers et de touristes (67 % du temps d'encadrement). Il travaille le plus souvent en entreprise ou auprès de moniteurs indépendants dans le cadre de contrat à durée déterminée. Son activité professionnelle dans le surf est sensiblement plus limitée que celle des autres types de moniteurs.



L'analyse multidimensionnelle et l'identification de profils types

Le traitement statistique simultané de plusieurs questions permet de mettre en évidence les relations pouvant exister entre différentes modalités de réponse (catégories d'âge, fonctions exercées, diplômes, publics encadrés, temps de travail, etc.). Les résultats de cette analyse prennent la forme d'un nuage de points représentant les différents moniteurs de surf ayant répondu à l'enquête. Les axes de différenciation distribuent les moniteurs selon la diversité de leur activité (horizontal) et leur logique d'intervention (vertical). On peut ainsi découper la population globale des moniteurs de surf en un nombre limité de catégories d'individus présentant des caractéristiques communes et distinctives (types).







04

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

L'ensemble des acteurs de la filière se réjouit de la mobilisation importante qu'a suscitée cette enquête ; pour la première fois, nous disposons de données chiffrées fiables et statistiquement représentatives du métier - des métiers devrions-nous dire - de moniteur de surf¹. Ce sont ces données, compilées et analysées, que vous avez pu découvrir dans cet ouvrage.

Les résultats de cette étude donnent à voir la réalité professionnelle des moniteurs de surf en 2017, et avèrent ou infirment certaines hypothèses en la matière. Voici les principaux enseignements que nous pouvons en tirer et les perspectives qui s'en dégagent.

L'encadrement professionnel du surf, une filière professionnelle à part entière

La majorité des moniteurs de surf (60,7 %) encadre tout au long de l'année en tant que salarié. Cette activité constitue la source principale de leur revenu annuel ; ce dernier tend à augmenter. Les moniteurs de surf restent, à titre personnel, des pratiquants assidus.

Même si les monitrices de surf sont peu nombreuses (12 %), la profession est néanmoins plus féminisée que dans d'autres activités sportives. Au regard du nombre de licenciées chez les moins de 18 ans, une augmentation du nombre de monitrices est à envisager. Il a été tenu compte de cette hypothèse dans la révision des tests techniques du nouveau BPJEPS surf, en particulier dans l'épreuve sélective de natation.

Des attentes fortes en matière de formation professionnelle continue

Les moniteurs de surf veulent acquérir de nouvelles compétences, en particulier dans les domaines du perfectionnement et de l'entraînement, de la gestion de projet et des langues étrangères. Pour les accompagner, la filière surf doit poursuivre l'amélioration de son offre de formation professionnelle continue, aussi bien en proposant des diplômes qualifiants (DEJEPS et DESJEPS surf, certification complémentaire) que des formations modulaires spécifiques.

L'entrée du surf dans la liste des disciplines olympiques laisse envisager une augmentation du nombre de moniteurs qui poursuivront leur formation professionnelle dans le domaine de l'entraînement et qui s'orienteront vers des diplômes dédiés (DEJEPS et DESJEPS mention surf).

Une formation initiale adaptée aux attentes des moniteurs

De manière globale, les moniteurs sont satisfaits des enseignements qu'ils ont reçus lors de leur parcours de formation et se sentent bien préparés à l'exercice de leur futur métier. Notons que les détenteurs du BPJEPS surf expriment une satisfaction plus importante que les autres diplômés. Ces derniers, dans leur grande majorité, déclarent avoir des lacunes dans les domaines périphériques à l'encadrement du surf (entrepreneuriat, gestion administrative et financière). Par ailleurs, l'enquête révèle que 14,6 % des moniteurs de surf sont issus de la filière Staps. Une offre partenariale proposant une double formation Staps-BPJEPS surf mériterait d'être étudiée.

¹ Précisons que pour être exhaustif, cet état des lieux de la profession mériterait d'être complété par une enquête spécifique sur les ressortissants européens qui ont obtenu une autorisation d'exercer en France par libre prestation de service ou de s'installer en France par libre établissement en respect de la directive 2005/36/CE.



Une activité dominée par l'encadrement « d'initiation », qui nécessite aussi des compétences en matière de « perfectionnement »

Même si le temps de travail des moniteurs de surf est principalement dédié à l'encadrement lors de séances d'initiation et de découverte du surf (en particulier sur la période estivale), la quasi-totalité des moniteurs (96,6 %) encadre aussi à des fins de perfectionnement.

Notons que si 64 % des moniteurs déclarent encadrer le surf scolaire, cette activité ne représente que 8,3 % de leur temps de travail annuel. Ces moniteurs estiment que le surf scolaire pourrait être une voie d'augmentation substantielle de leur activité annuelle.

La polyvalence comme condition pour diversifier une offre

L'encadrement du surf est le cœur du métier du moniteur. Toutefois, cette enquête révèle l'intérêt des moniteurs à pouvoir encadrer plusieurs supports.

À titre d'exemple, proposer la pratique du stand up paddle (Sup) en cas d'absence de vague ou la pratique du bodyboard à un public scolaire, permet de s'adapter aux conditions météorologiques et aux différents publics. Notons que le Sup est l'activité sur laquelle les professionnels du surf fondent le plus de perspectives de développement et de diversification.

Vers un nouveau modèle économique du surf ?

La viabilité du modèle économique que nous connaissons repose en grande partie sur l'encadrement de séances d'initiation et de découverte (essentiellement effectué en période estivale).

Il s'appuie, simultanément, sur la mise en place d'offres répondant aux diverses demandes (loisir, perfectionnement, surf santé, parasurf et surf adapté) de publics variés, qu'il s'agisse des scolaires, de la population locale ou de touristes. Cette diversification permet un étalement annuel de l'activité des moniteurs de surf de mars à novembre.

Ayons également à l'esprit que l'arrivée des vagues artificielles en France, élément non abordé dans cette enquête, est susceptible d'avoir un impact sur le lieu d'exercice et la période d'activité.

Face à ce constat, la formation professionnelle doit prendre en compte la multitude de compétences requises par le métier de moniteur de surf. Elle doit viser la meilleure adéquation entre les attentes des pratiquants encadrés, les besoins des professionnels et les contenus de formation proposés.

Parions que le travail collaboratif mené autour de cette enquête permettra de répondre à cet objectif, au service du développement maîtrisé de la pratique.

LISTE DES SIGLES

ACM : Accueil Collectif de Mineurs

BAPAAT : Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant animateur Technicien de la Jeunesse et des Sports

BEES : Brevet d'État d'Éducateur Sportif

BEF : Brevet d'Entraîneur Fédéral

BIF : Brevet d'Initiateur Fédéral

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

DESJEPS : Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

CE : Comité d'Entreprise

CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

CS : Certificat de Spécialisation

DE : Diplôme d'État

DROM - COM : Départements et Régions d'Outre-Mer - Collectivités d'Outre-Mer

DU : Diplôme Universitaire

EAPS : Éducateur des Activités Physiques et Sportives

ENVS : École Nationale de Voile et des Sports Nautiques

ISA : International Surfing Association

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

SUP : Stand Up Paddle

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

UCPA : Union nationale des Centres sportifs de Plein Air

MENTIONS DE RESPONSABILITÉ

Directeur de la publication

Francis Gaillard (Pôle ressources national sports de nature)

Comité de pilotage

Jean-Marc Allaman (Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine), Charles Bride (Fédération française de surf), Aziz Chlieh (Pôle ressources national sports de nature), Élise Couturier (GIP Aquitain), Caroline Nita (Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations des Landes), Michel Pellegrino (UCPA), David Rontet (École nationale de voile et des sports nautiques).

Réalisation de l'étude préalable

Montage et déploiement du questionnaire, cartographie : Marion Laurent (Pôle ressources national sports de nature)
Relance téléphonique : Pascale Laloi (Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine)
Traitement des données et analyse statistique : Éric Maurence Consultants

Réalisation du document de restitution

Aziz Chlieh (Pôle ressources national sports de nature), coordination
Christophe Révéret (Versant Sud), rédaction
Émilie Lemaistre (Pôle ressources national sports de nature), révision linguistique

Suivi éditorial

Émilie Lemaistre (Pôle ressources national sports de nature)

Conception graphique et mise en page

Frédéric Tomczak (Pôle ressources national sports de nature)

Remerciements

Le comité de pilotage remercie les monitrices et les moniteurs de surf qui ont répondu à cette enquête. Leur participation permet, à travers ce document, de mieux connaître la réalité de leur filière professionnelle. Il remercie également toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de l'enquête.

Crédits photographiques - tous droits réservés :

Couverture : Fédération Française de Surf / Guillaume Arrieta
p. 10-11 : Philippe Juhel / ENVSN
p. 14 : Fédération française de surf / Guillaume Arrieta
p. 19-20 : UCPA
p. 24 : Philippe Juhel / ENVSN
p. 30 : Fédération française de surf / Guillaume Arrieta
p. 33 : UCPA
p. 35 : Philippe Juhel / ENVSN
p. 36-37 : Fédération française de surf / Guillaume Arrieta
p. 40-41 : UCPA
p. 43 : Adobe Stock

Somapub
RD 86 Sud - 07220 Viviers
Dépôt légal · octobre 2018



Dans le cadre d'une réflexion collective sur le devenir des métiers de l'encadrement, les enquêtes sur le métier d'éducateur permettent de prendre connaissance de la réalité de l'encadrement sportif d'une filière professionnelle, en se focalisant sur l'emploi des éducateurs sportifs déclarés en activité. Elles apportent des données fiables et objectives, utiles aux services de l'État et aux acteurs des filières concernées pour développer, adapter, stabiliser ou rénover leur offre de pratique.

Cette sixième enquête, issue des travaux d'observation des métiers de l'encadrement qualifié dans une filière d'activité, a été menée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine, l'École nationale de voile et des sports nautiques, la Fédération française de surf, l'Union nationale des centres sportifs de plein air et le Pôle ressources national sports de nature.

Observer l'emploi et les trajectoires professionnelles des éducateurs afin d'accroître la qualité des dispositifs de formation et contribuer au développement de la pratique organisée des sports de nature est l'un des objectifs de la mission sur l'emploi et la formation confiée au Pôle ressources national sports de nature par le ministère des Sports.



avec le concours des services de la DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine